

Le Plan Paysage du Chablais

une démarche initiée par le SIAC à l'échelle du Chablais

DOCUMENT 3

Dossier de restitution de la phase 2

Ateliers exploratoires et Objectifs de Qualité Paysagère (OQP)

Juin 2022



Stratégie de territoire et
de mobilité multimodale

Avec la participation financière de :



**.MaZ. projets
ARE**



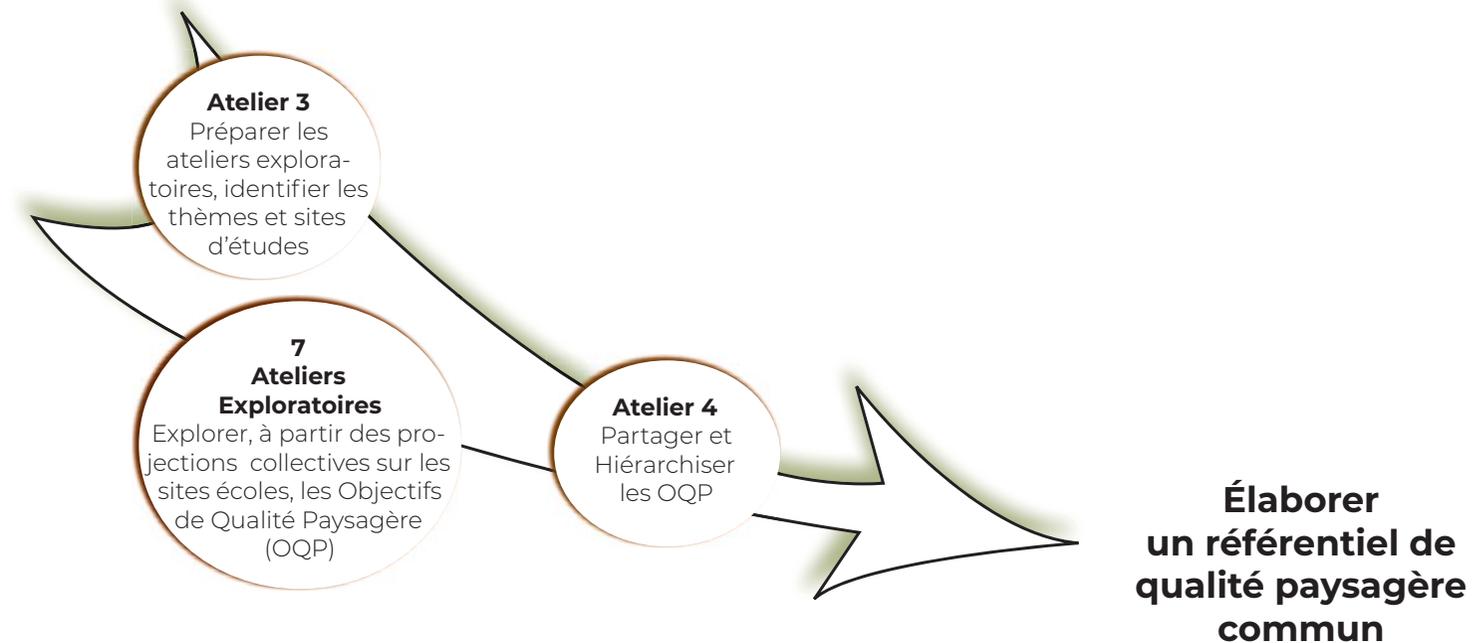
Sommaire

01	Choix des sites exploratoires	P 5
	. Atelier collectif 3	
	. Validation des sites exploratoires	
02	Retour sur les 7 Ateliers exploratoires	P 12
	2.1. Outils développés	
	2.2. Les ateliers :	
	2.2.1. Atelier : l'espace public 4 saisons : Bellevaux la chèvrerie	
	2.2.2. Atelier : les mobilités et le développement urbain : Douvaine, Loisin	
	2.2.3. Atelier : prioriser les espaces à urbaniser : Vacheresse, Chevenoz	
	2.2.4. Atelier : Accompagner le développement d'un secteur attenant à un hameau patrimonial : Vailly	
	2.2.5. Atelier : Accompagner l'extension, la création d'une nouvelle Zone d'Activité Economique : Saint Paul en Chablais	
03	Conclusion et objectifs de qualité paysagères	P 28
	. Atelier de restitution	
	. Les objectifs de qualité paysagère retenus	
	. Les objectifs de qualité paysagère et leur localisation sur le territoire	

L'accompagnement à l'animation du plan Paysage sur la phase II

L'accompagnement de l'équipe MaZ - ARE sur cette première phase s'est déroulé en plusieurs temps :

- Mise en place d'un atelier pour faciliter la mise en évidence de sites exploratoires qui ont servi de cas école sur le territoire.
- Élaboration des outils, organisation en étroite coopération avec le SIAC des ateliers exploratoires
- Animation de 7 ateliers exploratoires de réflexion collective sur les sites retenus
- Élaboration d'une synthèse des ateliers
- Mise en exergue des objectifs de qualité paysagères (OQP) principaux et secondaires



01

Choix des sites exploratoires

1.1_Atelier Collectif 3 identification des sites exploratoires

L'atelier s'est déroulé en plusieurs temps :

- Présentation par le SIAC de la fiche thématique du SCoT : Les espaces agricoles stratégiques du SCot et l'intégration des bâtiments agricoles.
- Présentation par l'équipe des 3 familles thématiques retenues pour les ateliers exploratoires et identification collective des notions, mots clés associés.
- Proposition de sites et écoute des élus sur les projets portés actuellement sur le territoire pour identifier 7 sites, supports à la mise en évidence des objectifs de qualité paysagère et l'élaboration d'actions concrètes à partir du Plan paysage.

Restitution des échanges, notions et mots clés sur les familles thématiques.

La phase 1 d'accompagnement au développement du Plan Paysage a permis l'identification de 19 enjeux issus des Rando SCoT sur le terrain, ces derniers s'inscrivent pleinement dans la continuité des orientations du SCoT (approuvé en 2020). Le croisement des différents enjeux a permis l'identification des 3 familles majeures pour développer des actions pour le Plan paysage sur le Chablais :

- FAMILLE 1 : Développement urbain et paysages en mutation
- FAMILLE 2 : Espaces publics : Qualité paysagère des espaces publics
- FAMILLE 3 : Zones d'activités économiques et commerciales : Requalification, mutation et nouveaux espaces.



1.1_Atelier Collectif 3 identification des sites exploratoires

FAMILLE 1 : Développement urbain et paysages en mutation

Mots clés identifiés collectivement :

Mutation / loi littoral / les matériaux et couleurs / réutilisation des matériaux / front bâti / rénovation urbaine sauvegarde préservation / préservation des surfaces agricoles / implantation et cohérence / partager / couloir de rafraîchissement / l'emploi de matériaux anciens dans les constructions / place du végétal / fenêtre sur le paysage / oppression du minéral, plus de végétal et de perméabilité / maîtrise densité / équilibre des différentes formes avec les notions et enjeux de la ZAN / matériaux de construction / intégration paysagère / recyclage développement mutualisation fonctionnelle des quartiers / exploiter les hauteurs plutôt que l'étalement / objectif zéro artificialisation nette / îlot de chaleur urbain

Mots clés identifiés par l'équipe projet :

- Equilibre entre consommation de l'espace et les fonctions sur le territoire

Mots clés : Consommation des espaces agricoles / Artificialisation des sols - ZAN / Paysages emblématiques / Enveloppe urbaine (extensions et espaces libres diffus) / Franges - Fronts bâtis.

- Mobilité, services et développement urbain

Mots clés : Connexions des nouvelles constructions aux services / Place des services / Modes alternatifs / La place de la voiture et le développement urbain.

- Qualité du cadre de vie : diversité des formes urbaines et densité

Mots clés : Diversité architecturale / Intégration et cohérence du bâti - existant et futur / Front de rue / Intimité et densité / Densité, espaces privés extérieurs et espaces verts / Typologie d'habitat & parcours résidentiel.



1.1_Atelier Collectif 3 identification des sites exploratoires

FAMILLE 2 : Espaces publics : Qualité paysagère des espaces publics

Mots clés identifiés collectivement :

Imperméabilité des sols / mobilité douce / convivialité / végétal / civisme / jeunesse / multifonctionnalité saisonnalité / temporalité / accueillant / animation / rassemblement / rencontre sociale / matérialité attractivité / signalétique / adaptation / animation de l'espace / rencontre / place de la voiture / qualité / conciliation des usages / différence entre l'espace public rural et l'espace public urbain / règlement / mixité / loisirs & récréatifs.

Mots clés identifiés par l'équipe projet :

Espaces publics fédérateurs / espaces publics et multifonction / animation de l'espace public / ouverture (gradation vers l'intimité) et vues / place de la voiture dans l'espace public, gestion du stationnement / place du végétal, biodiversité / matériaux et frugalité / paysage énergétique / saisonnalité

ESPACE PUBLIC

Multi-fonctionnalité	Civisme	Végétal	Convivialité	Mobilité douce
Rassemblement	Animation	Jeunesse	Accueillant	Saisonnalité Temporelle
Rencontre Sociale	Mixité	Matérialité	Loisirs, récréatif	Signalétique
Rencontre	Animation de l'espace	Adaptation	Attractivité	Règlement
Conciliation usages	Qualité	Mixité	Place rural urbain	Place Voiture

Qualité paysagère des espaces publics

Mots clés : Espaces publics fédérateurs / Espaces publics et multifonction / Animation de l'espace public / Ouverture (gradation vers l'intimité) et vues / Place de la voiture dans l'espace public, gestion du stationnement / Place du végétal, biodiversité / Matériaux et frugalité / Paysage énergétique / Saisonnalité

Imperméabilité des sols

1.1_Atelier Collectif 3 identification des sites exploratoires

FAMILLE 3 : Zones d'activités économiques et commerciales :
Requalification, mutation et nouveaux espaces.

Mots clés identifiés collectivement :

Harmonisation /intégration paysagère /gestion moyen-long terme /
mutation/ renouvellement / charte stationnement/ constructions vacantes &
friches / signalétique / les différentes typologies de flux/ rentabilité / services
de proximité / gestion des différents flux logistiques et déplacements doux /
limiter et intervenir sur les enseignes et chartes architecturales standards et
banalisantes / maîtrise mixité évolutivité, différentes fonctions et réversibilité
des zones dans le temps.

Mots clés identifiés par l'équipe projet :

Mutation dans le temps et l'espace / Connexion et interactions avec les
environnements proches / Aménagement de l'espace public et des dessertes
internes / Qualité architecturale et paysagère / Mobilités alternatives / Affichage
et publicité / Vacances et friches / Multifonctionnalité / Imperméabilisation des
sols / Paysage énergétique.

**ZONES D'ACTIVITÉ ÉCONOMIQUES
ET COMMERCIALES**

Harmonisation	Enseigne charte	Logistique X Des Flux	Ouverture
Services proximité	Accessibilité Mobilités	Intégration paysagère	Évolutivité Réversibilité des zones
Matériaux	Règlement charte	gestion P.U. Mutation Renouveau	Maîtrise mixité (limiter et intervenir)
Stationnement	Rentabilité	cohérence	Charte Architecturale
Vacance Friche	Concilies ≠ typologies de flux		

Rénovation des zones d'activités économiques et commerciales

Mots clés : Mutation dans le temps et l'espace / Connexion et interactions avec les environnements proches / Aménagement de l'espace public et des dessertes internes / Qualité architecturale et paysagère / Mobilités alternatives / Affichage et publicité / Vacances et friches / Multifonctionnalité / Imperméabilisation des sols / Paysage énergétique.

1.1_Atelier Collectif 3 identification des sites exploratoires

Restitution du temps de travail sur les sites exploratoires

20 sites exploratoires ont été proposés aux participants. Le travail sur la carte générale du territoire à été l'occasion de l'émergence de 6 nouveaux sites de projets actuels portés par les collectivités.

Ces sites ont été ajoutés à ceux initialement identifiés par l'équipe projet.

Les participants ont pu choisir pour chaque atelier le site exploratoire qui lui semblait le plus pertinent.



cf CR-Atelier 03

	SITE PROPOSE PAR L'EQUIPE	SITE PROPOSE PAR LES ELUS	Problématique	TOTAUX
TA	DOUVAINE		Comment la mobilité peut-elle devenir un facteur d'attractivité du centre bourg ? Comment questionner les mobilités en centre bourg afin de permettre un meilleur accès aux services et une plus grande perméabilité des fonctions urbaines (habitats, services, commerces, équipements publics...)?	2
CCPEVA	NEUVECELLE		Comment penser les modes de déplacements alternatifs et une trame viaire cousue au tissu bâti existant facilitant le raccordement aux différents quartiers ? La trame viaire et les mobilités douces, un fil conducteur du projet urbain ?	1
TA	PERRIGNIER-BONS-EN-CHABLAIS		Comment replacer l'espace public au coeur du projet urbain, qu'il soit le "fil conducteur" de ce dernier?	2
HC	VAILLY		Comment prioriser les secteurs de développement et l'offre foncière dans les communes rurales et ou de montagne, en s'inscrivant pleinement dans l'armature urbaine du SCoT ?	5
TA	PERRIGNIER		Pôle structurant : Comment "réinventer" le centre bourg et recréer une "centralité" par un véritable projet urbain, adapter le cadre bâti, renforcer les mobilités douces, valoriser les fonctions urbaines ?	4
TA	DRAILLANT		Comment prioriser les secteurs de développement et l'offre foncière dans les communes rurales et ou de montagne, en s'inscrivant pleinement dans l'armature urbaine du SCoT ?	3
TA		MARGENCEL	OAP Jouvernex : Densité / Intégration	4
TA	MESSERY		Comment limiter l'étalement urbain et préserver les coupures paysagères, l'accès et la vue au lac ?	2
CCPEVA		MARIN	Comment prioriser les secteurs de développement et l'offre foncière dans les communes péri-urbaines, en s'inscrivant pleinement dans l'armature urbaine du SCoT ?	4
CCPEVA		LUGRIN	Quel développement des espaces publics à Lugrin	2
TA		MASSONGY	Quelle rénovation pour le domaine de Quincy en interaction avec le cœur de bourg ?	2
HC	BELLEVAUX, la Chèverrie		Comment structurer un espace public "quatre saisons" de qualité, fonctionnel et à vocation touristique ?	4
CCPEVA	ABONDANCE		Comment identifier et/ou concevoir une trame viaire hiérarchisée cousue aux tissus existants et qui encourage une mobilité douce vers les équipements, les services et les commerces ?	1
TA	ANTHY-SCIEZ		Comment accompagner la qualité paysagère urbaine et architecturale de ces espaces publics et privés (en mutation ou à venir) ? Quelles interactions avec les tissus voisins ?	7
HC	SAINT JEAN D'AULP		les espaces d'activités économiques : requalification, mutation et nouveaux espaces. Comment accompagner la qualité paysagère urbaine et architecturale de ces espaces publics et privés?	1
	SAINT PAUL EN CHABLAIS - LULLIN		les espaces d'activités économiques : requalification, mutation et nouveaux espaces. Comment accompagner la qualité paysagère urbaine et architecturale de ces espaces publics et privés?	1
CCPEVA		EVIAN	Quelle intégration paysagère de la chaufferie biomasse dans son environnement de tissu d'habitations	2

1.2_Échange et validation des sites exploratoires en adéquation avec les projets des collectivités

Suite à l'atelier 3 un travail de confrontation du vote à la réalité des projets sur le terrain a été mené en lien très étroit avec l'équipe du SIAC.

Cette dernière par sa connaissance du terrain et l'écoute des élus est en veille des projets en cours.

Pour chaque proposition, une vérification de l'adéquation de la proposition au projet porté par les collectivités a été effectuée.

De même, les secteurs ayant été soumis à de nombreuses études, soit antérieures, soit en cours, ont été écartés.



02

Retour sur les 7 ateliers exploratoires

2.1 Déroulé des différents ateliers et Outils

Déroulé 'type' d'un atelier

Temps 0 : 15'
LECTURE SENSIBLE in situ

—
Retour salle d'atelier : 20'

—
_Temps 1 : 5'
CONNEXION "pourquoi suis-je ici aujourd'hui?"

_Temps 2 : 5'
CONTEXTE ATELIER
Cadre, temps, objectifs

_Temps 3 : 20'
POSER LE SENS
"ça veut dire quoi ... ?"
Réponses par Post it sur A1

_Temps 4 : 45'
SE PROJETER dans le territoire
(2 groupes si possible) répondre aux questions où et comment ?
A l'aide d'une photo aérienne du secteur de projet

—
Pause 15 min
—

_Temps 5 : 15'
PARTAGER
Synthèse commune

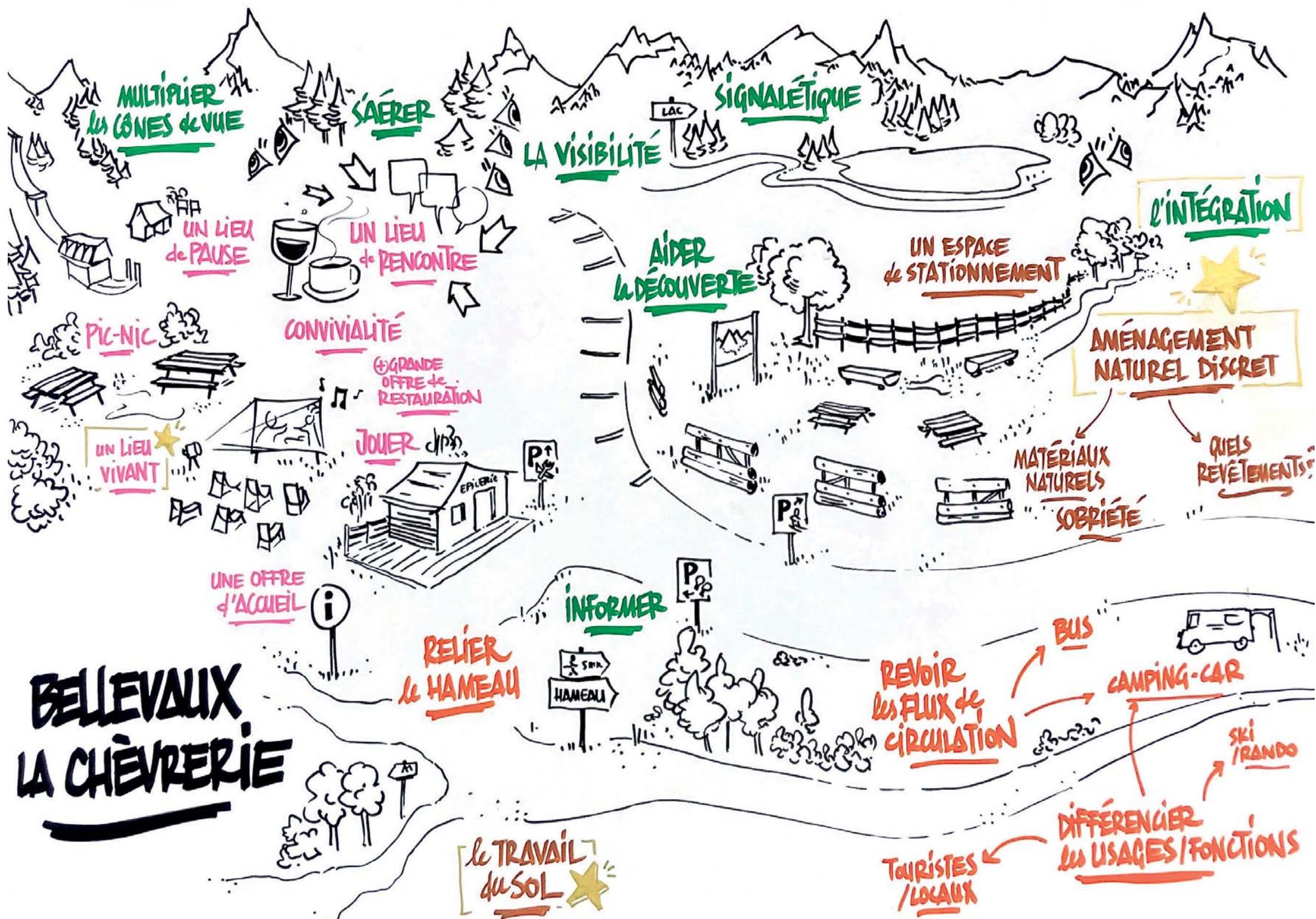
_Temps 6 : 30'
IDENTIFIER les objectifs
. Compléter s'il y a des manquements
. Valider l'accord de l'ensemble du groupe
. Vote par le groupe pour les objectifs les plus significatifs

_Temps 7 : 10'
DECONNEXION
. Ressentis des participants sur l'atelier
. suite des étapes du plan paysage

OUTILS mis en place :

- Cartes des secteurs projets
- Images de référence en lien avec la thématique abordée (CF annexes)
- Cartes : Usages Quotidien des cadres de vie





2.2.1 Atelier_l'espace public 4 saisons : Bellevaux la chèvrerie

Cet atelier s'est inscrit dans une réflexion générale sur l'espace public, notamment la dimension du stationnement 4 saisons et l'aspect de multifonctionnalité.

La problématique identifiée était : Bellevaux la Chèvrerie - un espace public mono fonctionnel. Comment structurer un espace public 4 saisons, de qualité, fonctionnel et à vocation touristique ?

L'atelier a été l'occasion de mettre en avant la nécessité d'adapter cet espace de stationnement à son contexte très naturel, et de transformer son usage technique en un lieu de vie convivial au cœur d'un écrin de verdure.

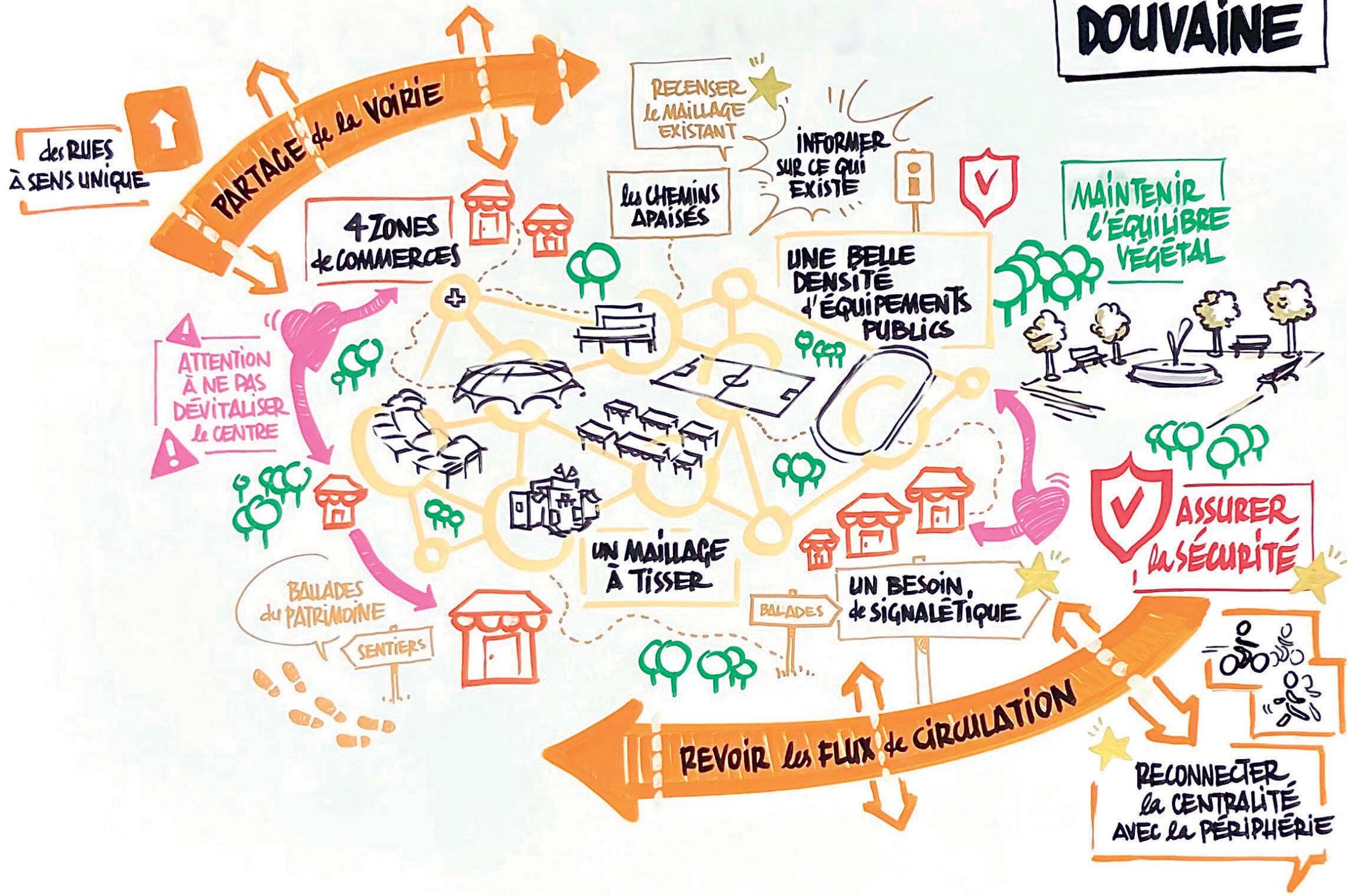
Les nombreuses fonctions dont il est le support interrogent les flux et leur organisation, le développement des services associés à l'activité touristique 4 saisons et la signalétique permettant la découverte de cet espace en devenir.

Enfin l'aspect brut et non intégré du stationnement (talus vierge / terrain nu) génère une "fracture" dans le paysage, des solutions de traitement de talus et du sol des solutions de traitement de talus et du sol ont été évoquées pour redonner une place au végétal sur cet espace.

La flexibilité dans les usages et la facilité de gestion (dénivellement / stockage de la neige / accueil d'événement d'ampleur) ont été mis en avant.



DOUVAÏNE



2.2.2 Atelier_ les mobilités, l'espace public et le développement urbain : Douvaine, Loisin

Cet atelier a été souhaité pour favoriser l'échange autour des mobilités et de la vitalité d'un centre ville traversé par des axes départementaux très circulés.

La problématique identifiée était : Comment la mobilité peut-elle devenir un facteur d'attractivité du centre bourg ? Quelle "perméabilité" pour créer du lien entre les différents secteurs habités de la ville, et faciliter l'accès aux services et équipements ?

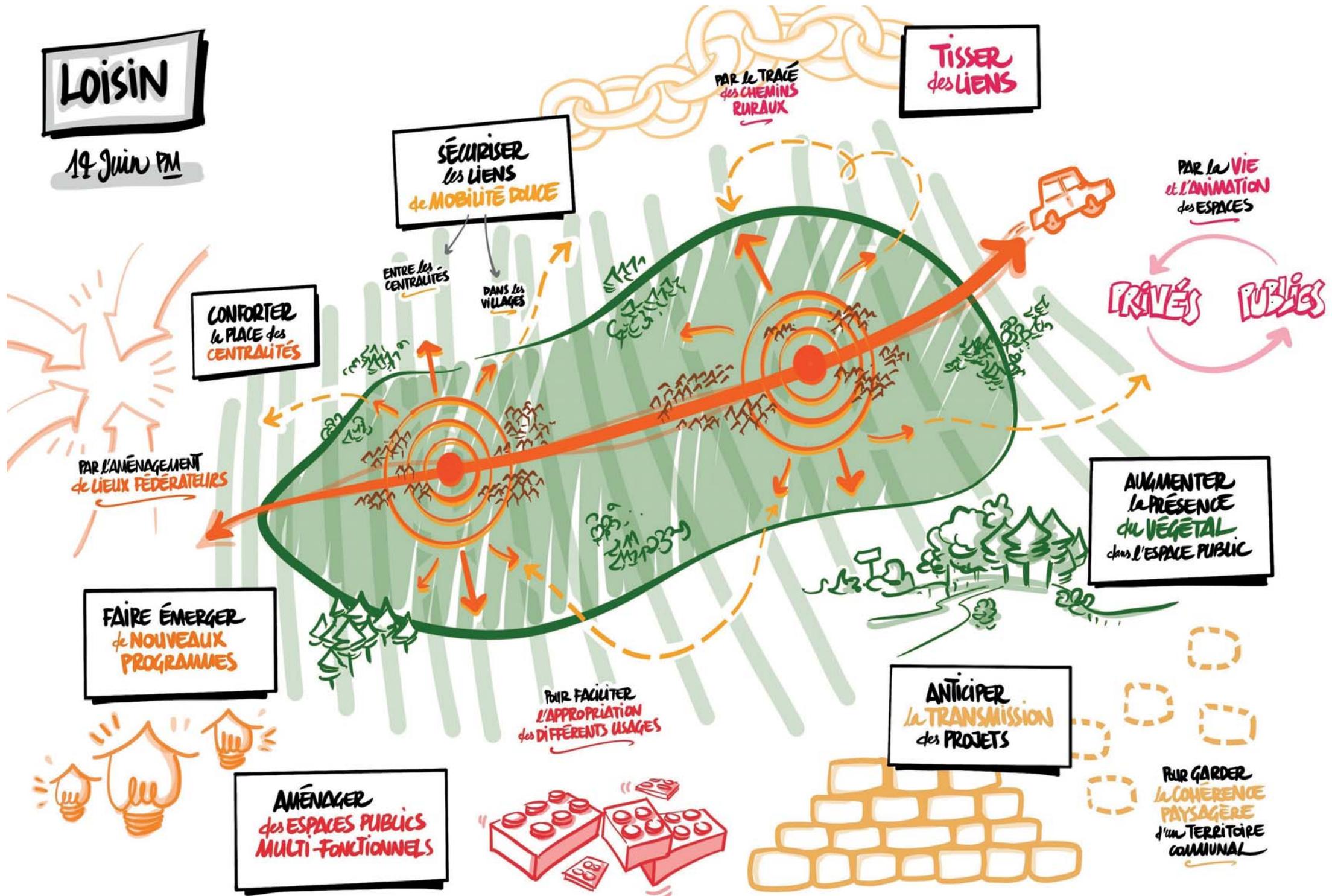
Lors de l'atelier les différents tracés pour les modes alternatifs ont été identifiés et les manquements relevés pour permettre le développement d'un schéma global et cohérent des cheminements doux (pouvant être inscrit en tant qu'OAP thématique dans le PLUi). Des points noirs ont été identifiés et nécessiteront pour certains la mise en place d'aménagements spécifiques.

Le plan de circulation à l'étude est l'occasion de réfléchir à la pacification de certains lieux de vie fédérateurs sur la commune.



LOISIN

14 Juin PM



TISSEZ des LIENS

PAR LE TRACÉ des CHEMINS RURAUX

PAR la VIE et l'ANIMATION des ESPACES

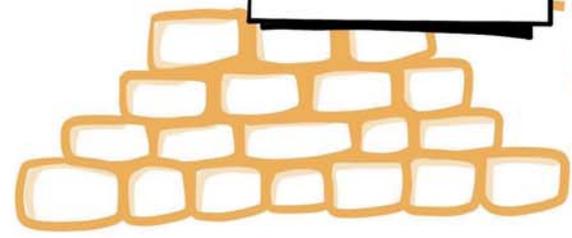
PRIVÉS PUBLICS

AUGMENTER la PRÉSENCE du VÉGÉTAL dans l'ESPACE PUBLIC

ANTICIPER la TRANSMISSION des PROJETS

POUR GARDER la COHERENCE PAYSAGÈRE d'un TERRITOIRE COMMUNAL

POUR FACILITER l'APPROPRIATION des DIFFÉRENTS USAGES



SÉCURISER les LIENS de MOBILITÉ DOUCE

ENTRE les CENTRALITÉS

DANS les VILLAGES

CONFORTER la PLACE des CENTRALITÉS

PAR l'AMÉNAGEMENT de LIEUX FÉDÉRATEURS

FAIRE ÉMERGER de NOUVEAUX PROGRAMMES



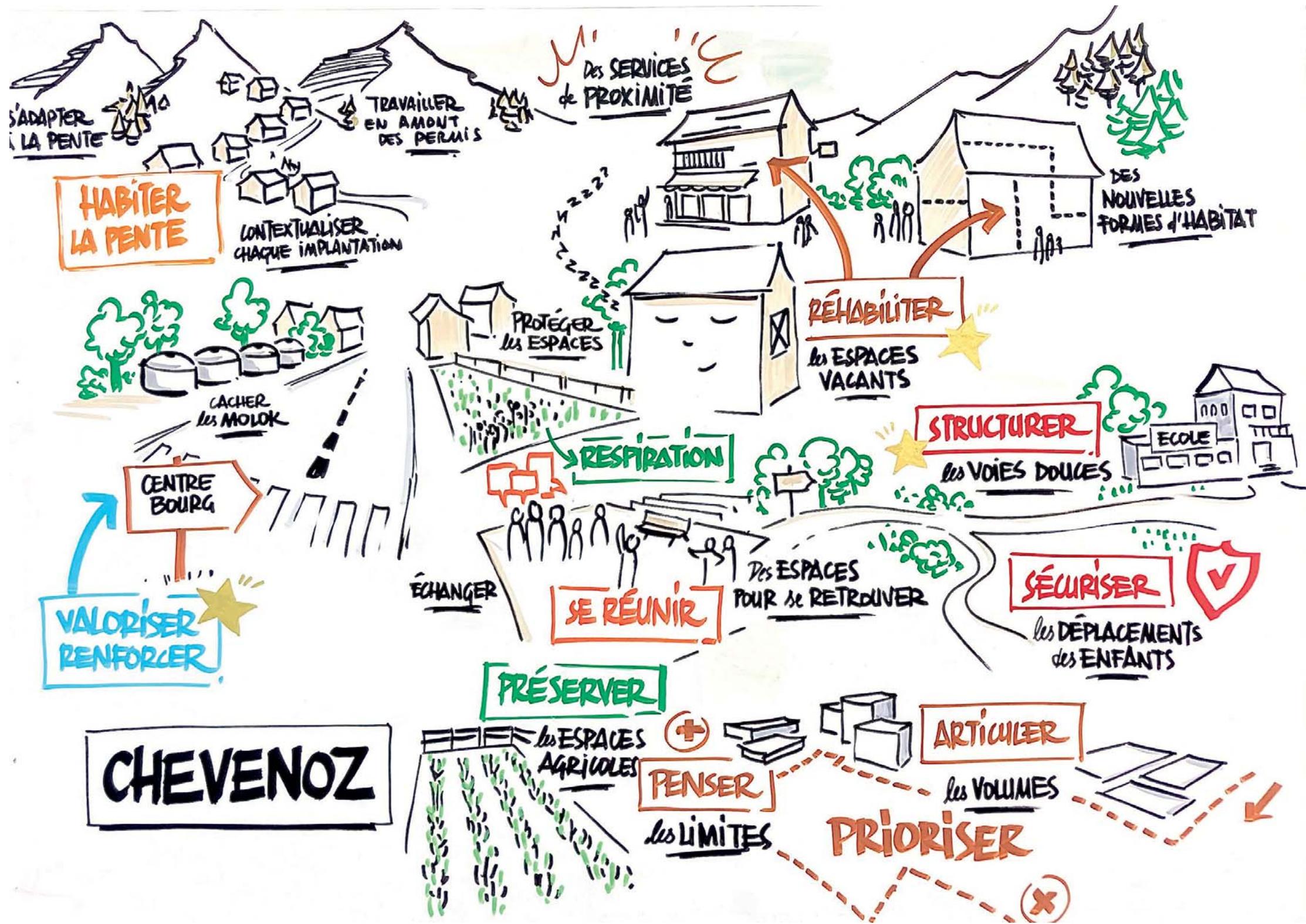
AMÉNAGER des ESPACES PUBLICS MULTI-FONCTIONNELS

2.2.2 Atelier_ les mobilités, l'espace public et le développement urbain : Douvaine, Loisin

Réalisé en Mairie de Loisin, cet atelier avait pour objectif d'alimenter la réflexion sur les enjeux de mobilité douce et de connexion entre les différentes centralités composant le territoire communal de Loisin, un village multipolaire structuré le long de la RD 1206. Comment la mobilité douce peut-elle redonner du lien entre les différents secteurs habités et renforcer la centralité du village ? Les points suivants sont ressortis de ce temps d'échange collectif :

- La nécessité d'aménager les espaces publics multifonctionnels permettant l'accueil de différents usages dans un cadre sécurisé et apaisé.
- Les connexions douces intercommunales, la place des tracés de cheminements doux permettant de pallier à l'exposition des mobilités douces sur les axes les plus sujets au fort trafic routier.
- Le renfort du couvert végétal sur l'espace public (voies et places/parvis) afin de minimiser l'échauffement mais également d'améliorer l'ambiance sonore de la commune.
- renforcer la centralité et le centre-bourg, en limitant l'étalement urbain.





2.2.3. Atelier_prioriser les espaces à urbaniser : Chevenoz, Vacheresse

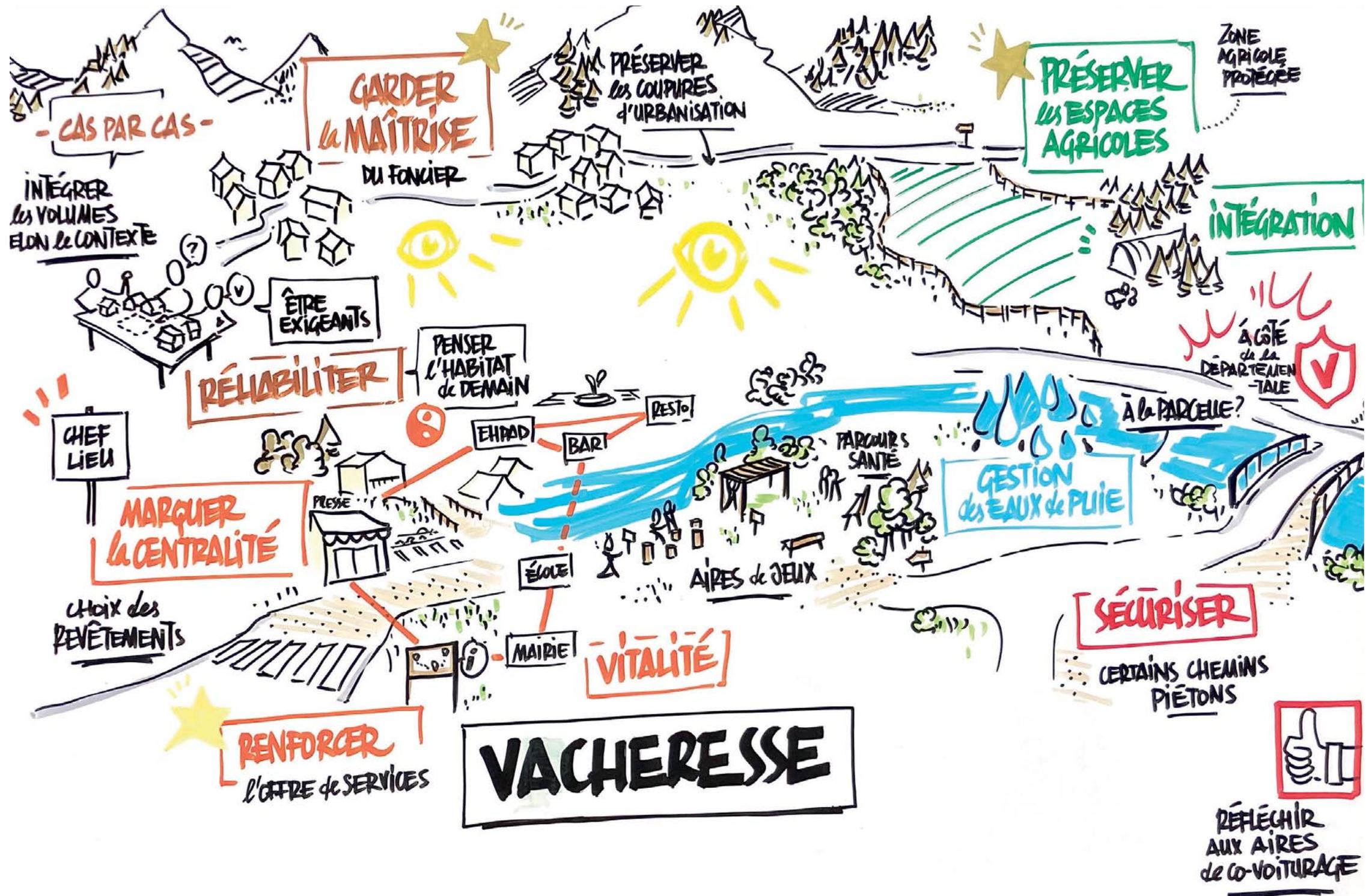
Cet atelier fut l'occasion d'aborder les enjeux en amont de l'élaboration du PLU. A savoir, comment prioriser les secteurs de développement et l'offre foncière dans la commune, en s'inscrivant dans l'armature territoriale et paysagère du SCoT ?

L'enjeu de valorisation du centre-bourg fut largement questionné, ainsi que la structuration des voies douces permettant de connecter les différents équipements publics au centre névralgique de la commune, et ce en toute sécurité.

La carrence de lieux fédérateurs et d'aménagement d'espaces publics sécurisés (parvis notamment) fut abordée par l'angle de la réhabilitation des constructions vacantes sur le territoire communal.

L'ensemble des objectifs réfléchis collectivement permet de mettre en exergue l'outil d'anticipation au développement foncier, à savoir les Orientations d'Aménagement et de Programmation (OAP). Cet outil réglementaire permettrait, ici, d'anticiper et de structurer le développement bâti.



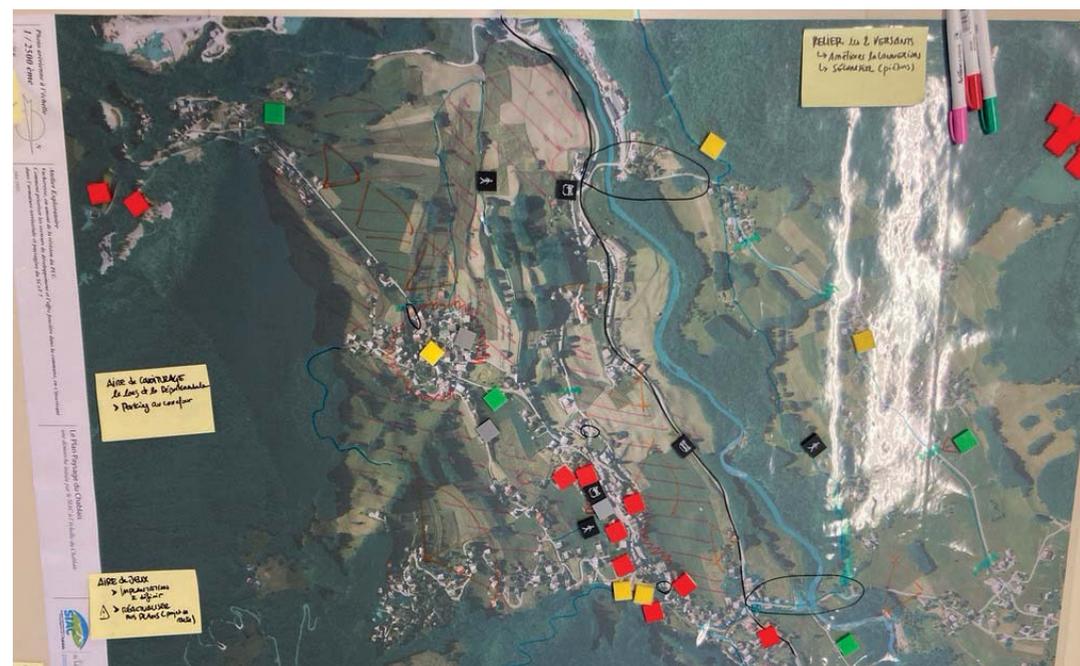
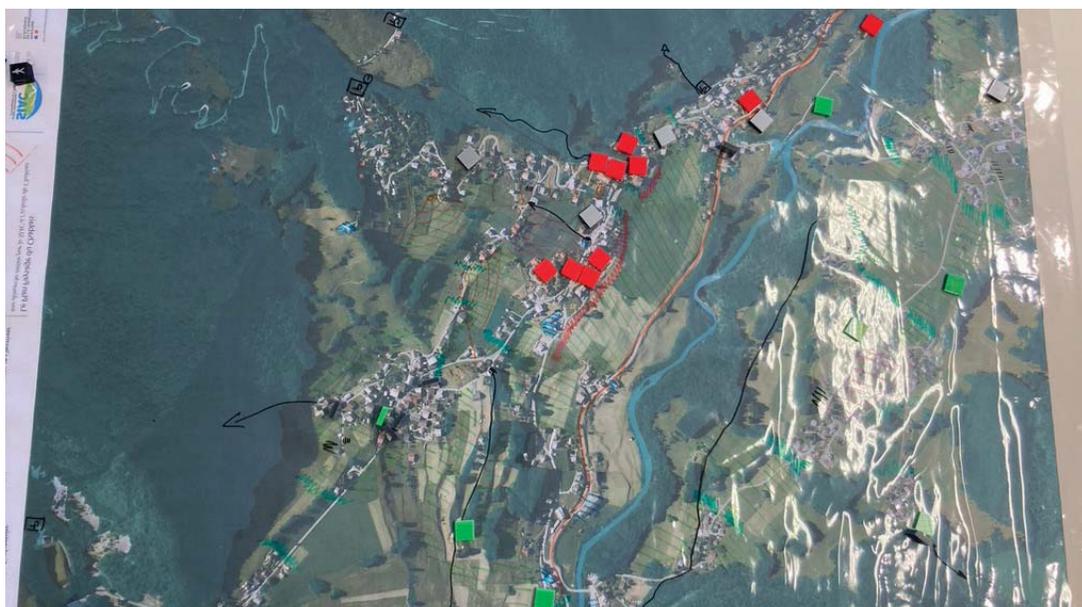


2.2.3. Atelier_prioriser les espaces à urbaniser : Chevenoz, Vacheresse

Lors de cet atelier sur la commune de Vacheresse, l'enjeu d'une maîtrise du développement bâti fut questionné. Egalement sujet en amont de la révision du PLU, il s'agissait sur ce site exploratoire de prioriser les différentes maîtrises foncières que possède la commune. La recherche de priorisation des secteurs de développement éventuels est un objectif central pour cette dernière. La structuration au gré des différentes équipes municipales a été maintenue de manière à être la plus cohérente dans le temps et dans une logique homogène quant au développement des projets d'équipements publics.

Le confortement de la valorisation paysagère des espaces agricoles dans les dialogues paysagers entre les deux versants représente un objectif fort dans la garantie d'un cadre de vie paysager de valeur, gage d'une certaine attractivité dans cette partie du Chablais, entre lac et montagne.

La qualification et l'aménagement des espaces bâtis et non bâtis accueillant des services représente pour ce territoire un objectif fort. La facilitation du vivre ensemble en dépend et c'est dans ce sens que le traitement des parvis et la juste localisation de ces derniers est à anticiper dans le PLU.



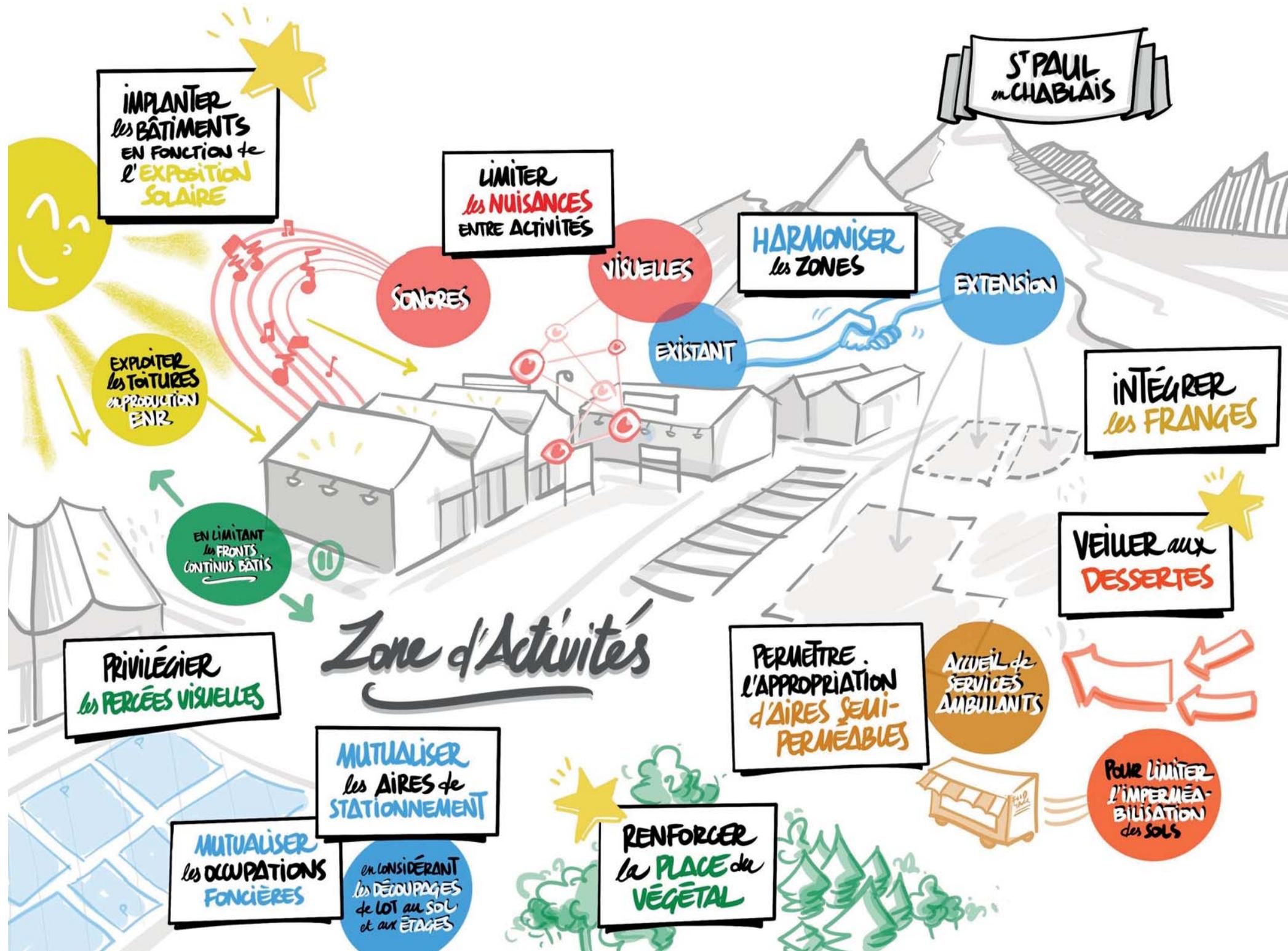
2.2.4. Atelier_Accompagner le développement d'un secteur attenant à un hameau patrimonial : Vailly

Cet atelier a été l'occasion de se demander comment garantir l'intégration architecturale et paysagère des nouvelles constructions, et la qualité des espaces publics dans un nouveau secteur d'urbanisation en bordure d'un hameau patrimonial ?

L'atelier a été l'occasion de réfléchir sur les attendus principaux d'intégration pour ce secteur d'urbanisation :

- Parvenir au désenclavement de la partie est du hameau.
- Travailler un projet autour d'une rue apaisée (venelle où l'ensemble des modes de déplacements cohabitent) tenue par les implantations bâties.
- Intégrer une gradation du gabarit des nouvelles implantations : du gabarit important vernaculaire des corps de ferme aux espaces agricoles. Jouer avec la topographie naturelle du terrain
- Favoriser des traversées en modes doux pour rejoindre les espaces de vie et les infrastructures des modes alternatifs (voie verte / aire de covoiturage, bus, "rézo pouce"(auto-stop).)



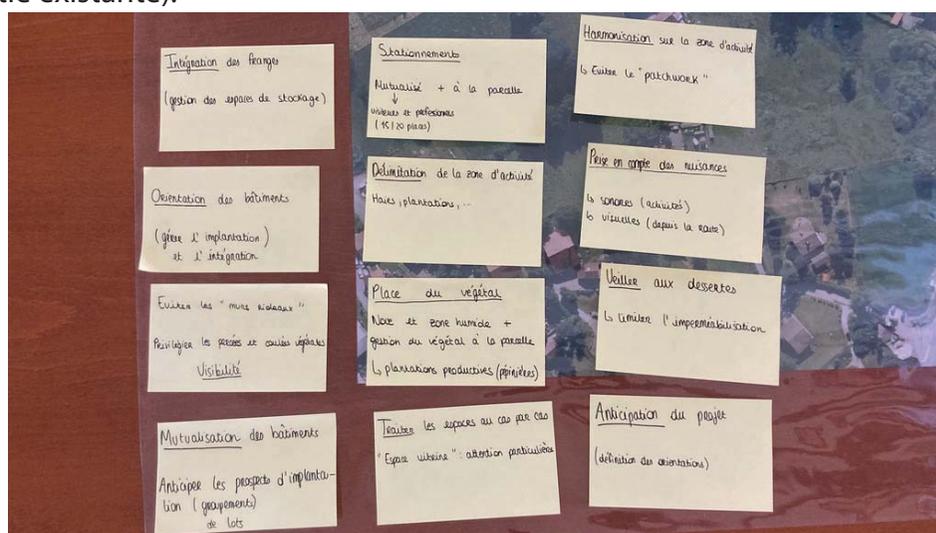


2.2.5. Atelier_Accompagner l'extension, la création d'une nouvelle Zone d'Activité Economique : Saint-Paul-en-Chablais

Lors de cet atelier effectué sur la commune de Saint-Paul, il s'agissait de porter attention aux enjeux d'intégration paysagère des espaces bâtis accueillant de l'activité. La recherche d'une mixité au sein de la zone d'activité économique est également un point central, afin de renforcer l'attractivité de cet espace.

Plus spécifiquement pour ce temps en atelier exploratoire, l'extension en cours de la ZAE fut l'objet des réflexions partagées afin de répondre à la question : comment réussir la qualité paysagère des aménagements et la qualité architecturale des nouvelles constructions ?

La prise de connaissance in situ des particularités de l'espace puis le temps de co-conception d'un plan masse en salle a permis de mettre en lumière plusieurs paramètres indispensables pour la bonne intégration des constructions et aménagements permettant l'accueil d'activités économiques : l'implantation des constructions en cohérence avec l'exposition solaire afin de développer la valorisation énergétique sur les supports bâtis, de porter une réelle attention quant aux surfaces minérales desservant les bâtiments/entrepôts (afin de limiter l'imperméabilisation), et enfin le renfort de la place du couvert végétal (beaucoup trop déficitaire sur la partie existante).



03

Les Objectifs de Qualité Paysagères (OPQ)

3.1 Atelier 4, Restitution : les objectifs de qualité paysagère OPQ

L'atelier 4 a été imaginé à deux fins : d'une part rendre compte au collectif des échanges et objectifs ressortis lors des différents ateliers exploratoires, d'autre part identifier collectivement les objectifs principaux qui seront développés lors de la phase III en fiches actions.



3.2 Tableau de synthèse des différents Objectifs de Qualité Paysagère ressortis lors des ateliers exploratoires

PROPOSITION d'Objectif de Qualité Paysagère	Préserver	Gérer	Aménager
Structurer et valoriser le réseau de mobilités douces		Recenser, valoriser et compléter le maillage de cheminements apaisés existants	Sécuriser les liaisons de mobilités douces entre les centralités dans les villages
		Valoriser les Balades Patrimoine existantes	Structurer un maillage (habitat <> lieux de vie, services) cohérent et sécurisé pour les mobilités douces [ressorti 6X]
			Créer des traversées
Développer une approche globale de la mobilité		Développer un plan de circulation	un espace de stationnement : aménager en fonction de l'usage
		Repenser le partage de la voirie pour tous les modes de déplacement	
		Identifier des rues à sens unique pour apaiser certains secteurs	
		Gérer , hiérarchiser et organiser les flux (stationnement Jour / Camping car / événement...)	
		Réfléchir aux aires de covoiturage, Réseau Pouce [ressorti 2X]	
Affirmer la vitalité des coeurs de bourgs et développer des espaces vivants fédérateurs	Entretien des lieux de vie existants : fontaine lavoir, four à pain	Organiser un lieu vivant de convivialité, de rencontre (offre de restauration / jeu / espace pour profiter du paysage, s'aérer)	Structurer des espaces pour tisser du lien, se retrouver et se réunir (espace de jeux, temps conviviaux) [ressorti 2X]
	Entretien du petit patrimoine rural non protégé	Valoriser et renforcer le centre bourg, développer des services de proximité en s'appuyant sur l'existant [ressorti 3X]	
		Conforter la place des centralités par l'aménagement de lieux fédérateurs	
Être acteur de l'accompagnement des projets et du cadrage amont des secteurs stratégiques en renouvellement ou en extension		Accompagner, travailler en amont avec les porteurs de projet à l'élaboration des permis de construire [ressorti 3X]	
		Être exigeant dans l'accompagnement des projets	
		Inscrire les principes fondateurs de projet des secteurs à urbaniser stratégiques dans les OAP pour redevenir l'acteur principal dans la définition du projet.	
Cadrer et prioriser l'usage du foncier		Prioriser les secteurs d'urbanisation	
		Garder ou obtenir la maîtrise du foncier	
		Travailler et définir les limites d'urbanisation	
Être garant de l'exigence dans le traitement des espaces servants			Intégrer les espaces servants : cacher les Moloks
			Intégrer les installations agricoles

3.2 Tableau de synthèse des différents Objectifs de Qualité Paysagère ressortis lors des ateliers exploratoires

PROPOSITION d'Objectif de Qualité Paysagère	Préserver	Gérer	Aménager
Inscrire les nouvelles constructions et les projets urbains dans leur environnement		Contextualiser : étude au cas par cas	Travailler les volumes bâtis selon le contexte
		Harmoniser les zones d'activités entre existant et extension	Habiter la pente : penser les volumes pour une intégration optimale et un impact modéré sur le terrain naturel [ressorti 2X]
			Contextualiser les implantations
			Articuler les volumes entre eux / vis-à-vis des constructions en place
			Développer une cohérence dans les orientations des toitures
Développer une signalétique simple et homogène		Informier sur ce qui existe : Signalétique [ressorti 2X]	Favoriser la visibilité des usages
Préserver et réhabiliter le patrimoine existant	Valoriser Patrimoine ancien et vernaculaire : réhabiliter les espaces vacants [ressorti 2X]		
	Entretien des lieux de vie existants : fontaine lavoir, four à pain		
Valoriser et préserver les espaces agricoles ou naturels structurants	Multiplier les cônes de vue		Proposer un aménagement naturel et discret
	Intégrer un aménagement discret et naturel		créer des percées visuelles sur le paysage
	Préserver les coupures d'urbanisation		
	Préserver la qualité paysagère des espaces agricoles attenants à la départementale		
	Préserver les espaces agricoles (zonage : agricole protégé) [ressorti 2X]		
Accompagner les projets porteurs de nouvelles formes de développement		Développer de nouvelles formes d'habitat, développer l'habitat de demain [ressorti 2X]	Mutualiser les occupations foncières en considérant les découpage de lots au sol et aux étages dans les zones d'activités
		Mutualiser les aires de stationnement à la parcelle entre lots	Aménager des espaces publics multifonctionnels pour faciliter des usages variés au fil des saisons
Adapter le choix des matériaux au contexte des projets			Etudier l'utilisation de matériaux naturels / sobres
			Valoriser les matériaux traditionnels socle en pierre, étage en bois

3.2 Tableau de synthèse des différents Objectifs de Qualité Paysagère ressortis lors des ateliers exploratoires

PROPOSITION d'Objectif de Qualité Paysagère	Préserver	Gérer	Aménager
Valoriser la place du végétal et des espaces de respiration dans les projets		Renforcer la place du végétal : Végétaliser le plus possible les zones d'activités	Perméabilité et végétalisation des sols, quels possibles ?
			Maintenir l'équilibre végétal/minéral
			offrir des respirations
			la place des jardins partagés
			Permettre l'appropriation d'aires semi-perméables pour l'accueil de services ambulants dans les zones d'activités
			Veiller aux dessertes pour limiter l'imperméabilisation des sols dans les zones d'activités
Redonner toute sa place à l'environnement dans les projets d'urbanisme et d'aménagement		Développer la gestion des eaux de pluie à la parcelle	Adapter l'aménagement du sol à l'usage (Stationnement / voirie/ Voirie PL) pour favoriser les solutions végétalisées
			Implanter les bâtiments en fonction de l'exposition solaire pour exploiter les toitures en production ENR solaire dans les zones d'activités
Accompagner les projets dans leur traitement des limites entre espace public et espace privé		(Structurer?)Intégrer les franges des zones d'activités (en lien avec leur environnement)	Structurer une rue (implantation des bâtiments avec une gradation de l'espace public à l'espace intime), autour d'une voirie partagée et apaisée
		Privilégier les percées visuelles en limitant les fronts continus bâtis dans les zones d'activités	Travailler la notion de clôture
		Limiter les nuisances sonores et visuelles entre activités dans les zones d'activités	Développer des formes architecturales préservant l'intimité des espaces privés.
			Relier l'espace front de neige/ départ de rando au hameau
Prendre le temps de la réflexion collective pour définir et porter une vision commune et partagée du territoire		Anticiper la transmission des projets pour garder la cohérence paysagère d'un territoire communal	
		Se passer le relais : vers une vision de développement partagée et portée dans le temps	

3.3 Conclusion, Les 11 Objectifs de Qualité Paysagère retenus

Suite aux échanges et débats avec les participants de l'atelier 4, les objectifs principaux ont été regroupés et classés par ordre de priorité.



3.3 Conclusion, Les 11 Objectifs de Qualité Paysagère retenus

Voici les 11 Objectifs de Qualité Paysagère retenus pour le territoire et leur niveau de priorité défini collectivement.

□

<p style="text-align: right;">Priorité 1</p> <p>Construire une vision à long terme du développement de la commune (structuration de la trame paysagère, urbaine, et priorisation des secteurs stratégiques)</p>	<p style="text-align: right;">Priorité 1</p> <p>Être garant de la cohérence entre la vision de la commune et les projets de développement</p>	<p style="text-align: right;">Priorité 2</p> <p>Affirmer la vitalité des cœurs de bourgs et développer des espaces vivants fédérateurs (passer du résident à l'habitant)</p>
<p style="text-align: right;">Priorité 3</p> <p>Valoriser la place du végétal et des espaces de respiration dans les différents tissus bâtis</p>	<p style="text-align: right;">Priorité 3</p> <p>Préserver et structurer la qualité environnementale à l'échelle communale et intercommunale</p>	<p style="text-align: right;">Priorité 4</p> <p>Affirmer l'identité architecturale et paysagère sur l'ensemble du territoire</p>

3.3 Conclusion, Les 11 Objectifs de Qualité Paysagère retenus

Priorité
5

Préserver et réhabiliter le patrimoine existant
(bâtisses, corps de ferme, le petit patrimoine rural non protégé)

Priorité
6

Valoriser les paysages identitaires et les axes vitrines remarquables

Priorité
7

Développer la proximité :
Structurer les maillages de mobilité douce entre les différents tissus
(habitat, équipement, services ...)

Priorité
7

Renforcer l'aménagement des infrastructures de mobilités alternatives à l'échelle du territoire

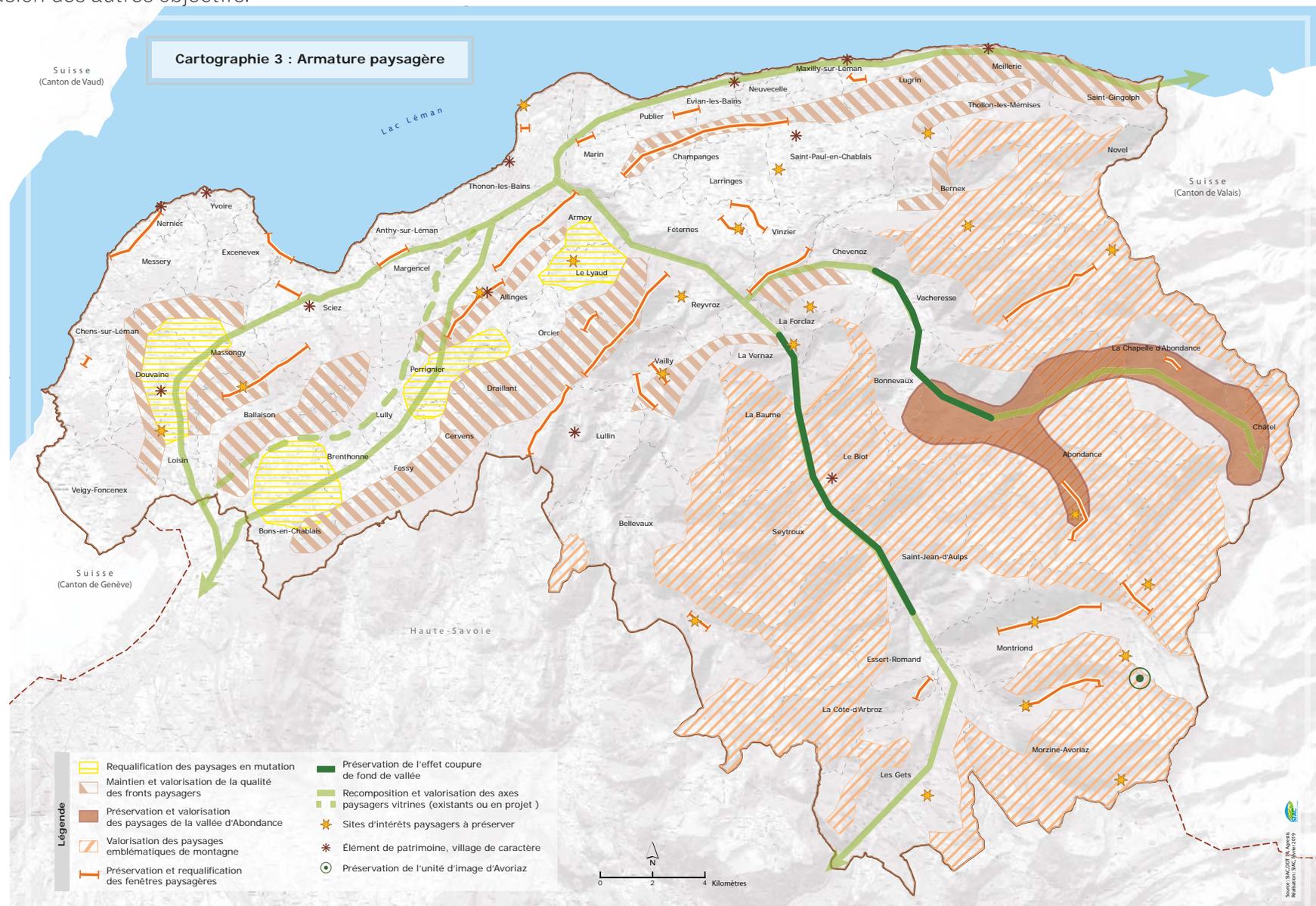
Priorité
8

Structurer une charte d'aménagement de l'espace public
en cohérence avec les entités paysagères du territoire
(Signalétique, mobilier urbain ...)

Suite à l'expression des besoins des collectivités, un travail en étroite collaboration avec l'équipe du SIAC a été effectué au préalable de la phase III. Il s'agissait d'identifier les thématiques les plus adaptées au territoire, pour les traduire en fiches actions afin de favoriser l'engagement d'actions concrètes au sein des communes.

3.5 Conclusion, les Objectifs de Qualité Paysagère et leur localisation sur le territoire

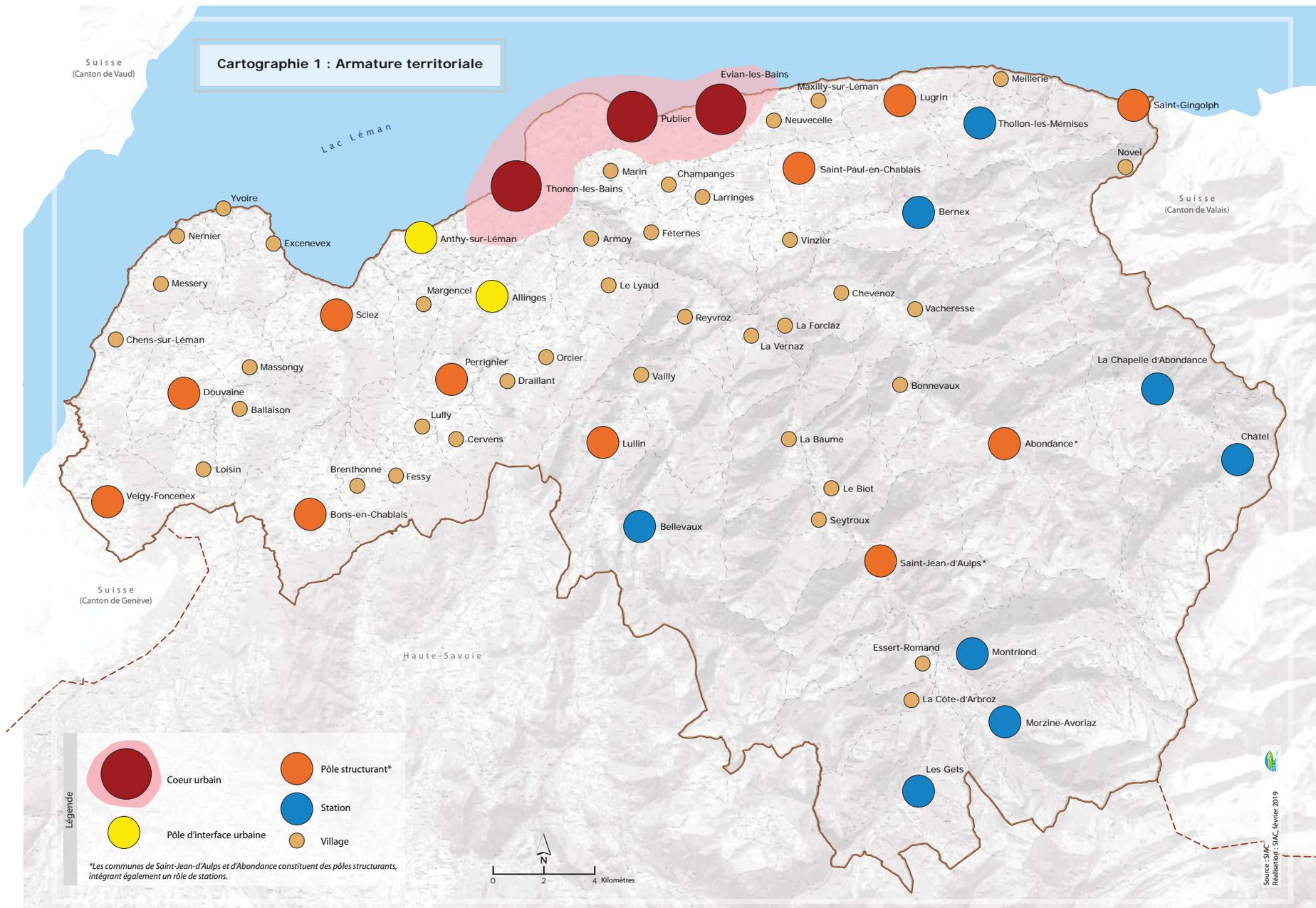
Les Objectifs de Qualité Paysagère ont été mis en regard des cartes d'armature paysagère et territoriale du SCoT. Ainsi pour chaque territoire les Objectifs de Qualité Paysagère prioritaires ont été identifiés. Si l'accent est mis sur certains objectifs en fonction des secteurs, il s'agit d'une attention préférentielle et non d'une exclusion des autres objectifs.



3.5 Conclusion, les Objectifs de Qualité Paysagère et leur localisation sur le territoire

	Priorité	Requalification des paysages en mutation	Préservation et requalification des fenêtres paysagères	Préservation de l'effet coupure de fond de vallée	Recomposition et valorisation des axes paysagers vitrines (existants ou en projet)	Maintien et valorisation de la qualité des fronts paysagers	Préservation et valorisation des paysages de la vallée d'Abondance	Valorisation des paysages emblématiques de montagne	Sites d'intérêts paysagers à préserver	Élément de patrimoine, village de caractère	Préservation de l'unité d'image d'Avoriaz	Mots clés issu de l'atelier 4
Cadrer et prioriser l'usage du foncier	1	X	X	X	X		X					
Être acteur de l'accompagnement des projets et du cadrage amont des secteurs stratégiques en renouvellement ou en extension		X	X	X	X							
Accompagner les projets porteurs de nouvelles formes de développement		X			X		X		X	X	X	
Accompagner les projets dans leur traitement des limites entre espace public et espace privé		X	X		X	X	X	X	X	X		
Affirmer la vitalité des coeurs de bourgs et développer des espaces vivants fédérateurs	2	X			X		X	X		X	X	
Valoriser la place du végétal et des espaces de respiration dans les projets	3	X				X	X	X		X		
Redonner toute sa place à l'environnement dans les projets d'urbanisme et d'aménagement		Objectif applicable à l'ensemble du territoire										
Inscrire les nouvelles constructions et les projets urbains dans leur environnement	4	X	X	X		X	X	X				Identité
Adapter le choix des matériaux au contexte des projets		Objectif applicable à l'ensemble du territoire										
Préserver et réhabiliter le patrimoine existant	5	X				X				X	X	Patrimoine végétal
Valoriser et préserver les espaces agricoles ou naturels structurants	6	X	X	X	X	X	X	X				
Structurer et valoriser le réseau de mobilités douces	7	Objectif applicable à l'ensemble du territoire										
Prendre le temps de la réflexion collective pour définir et porter une vision commune et partagée du territoire	8	Objectif applicable à l'ensemble du territoire										
Développer une approche globale de la mobilité	9	Objectif à développer en lien avec les EPCI, le département, la région, dans un souci de cohérence d'ensemble										Contextualiser
Développer une signalétique simple et homogène		X			X			X	X			
Être garant de la qualité dans le traitement des espaces servants	10	Objectif applicable à l'ensemble du territoire, à développer en lien avec les gestionnaires										Dialogue gestionnaires

3.4 Conclusion, les Objectifs de Qualité Paysagère et leur localisation sur le territoire



3.4 Conclusion, les Objectifs de Qualité Paysagère et leur localisation sur le territoire

	Priorité	Cœur urbain	Pôle d'interface urbaine	Pôle Structurant	Station	Village	Mots clés issu de l'atelier 4
Cadrer et prioriser l'usage du foncier	1	X	XX	XX	XX	XX	
Être acteur de l'accompagnement des projets et du cadrage amont des secteurs stratégiques en renouvellement ou en extension		Objectif applicable à l'ensemble du territoire					
Accompagner les projets porteurs de nouvelles formes de développement		Objectif applicable à l'ensemble du territoire					
Accompagner les projets dans leur traitement des limites entre espace public et espace privé		X	XX	XX	X	XX	
Affirmer la vitalité des coeurs de bourgs et développer des espaces vivants fédérateurs	2	X	XX	XX	X	X	
Valoriser la place du végétal et des espaces de respiration dans les projets	3	XX	XX	X	X	X	
Redonner toute sa place à l'environnement dans les projets d'urbanisme et d'aménagement		Objectif applicable à l'ensemble du territoire					
Inscrire les nouvelles constructions et les projets urbains dans leur environnement	4	Objectif applicable à l'ensemble du territoire					Identité
Adapter le choix des matériaux au contexte des projets		Objectif applicable à l'ensemble du territoire					
Préserver et réhabiliter le patrimoine existant	5	X	XX	XX	X	XX	Patrimoine végétal
Valoriser et préserver les espaces agricoles ou naturels structurants	6	X	XX	XX	XX	XX	
Structurer et valoriser le réseau de mobilités douces	7	Objectif applicable à l'ensemble du territoire					
Prendre le temps de la réflexion collective pour définir et porter une vision commune et partagée du territoire	8	Objectif applicable à l'ensemble du territoire					
Développer une approche globale de la mobilité	9	Objectif à développer en lien avec les EPCI, le département, la région, dans un soucis de cohérence d'ensemble					Contextualiser
Développer une signalétique simple et homogène		XX	XX	XX	XX	X	
Être garant de la qualité dans le traitement des espaces servants	10	Objectif applicable à l'ensemble du territoire, à développer en lien avec les gestionnaires					Dialogue gestionnaires